

Correspondances parisiennes



Une prise en charge de votre enfant à la gare ou à l'aéroport d'arrivée à Paris est réalisable grâce à une association parisienne. Ainsi, à Paris vous confiez votre enfant à un membre de cette association qui le conduira et l'assistera à l'aéroport ou la gare de départ pour l'étranger. Le retour sera organisé de la même façon. L'accompagnement est assuré pour tous les déplacements que votre enfant devra effectuer lors des correspondances parisiennes.

Il est ainsi à l'abri de toutes mauvaises surprises : mauvais parcours, retard...

Contactez cette association dès notre confirmation de séjour en donnant les informations de voyage de votre enfant. Elle vous indiquera le tarif suivant la prestation. Les frais de transports parisiens resteront à votre charge (bus, métro...).

**Association française pour l'accompagnement
Des séjours linguistiques
67 routes des carrières
78400 CHATOU**

**Tel : 01 39 52 66 94 de 14 h à 17 h
Et 06 61 26 80 91 ou 06 84 23 92 48**

www.transiter.fr